

Et si on parlait de l'application de l'A.R.T.T. à Faches-Thumesnil

(Aménagement et Réduction du Temps de Travail)

Avant l'arrivée au "pouvoir" de Notre Maire en 2001, le personnel effectuait 1529h30 par an de travail. Après son élection la durée annuelle du travail est passée à 1570h par an, puis à 1577 heures avec la journée de solidarité.

Aujourd'hui, l'administration a décidé de remettre en cause l'accord sur l'A.R.T.T. pour "répondre aux règles fixées par les textes". Par ce biais elle envisage de revenir sur l'accord qui prévoyait une durée annuelle du travail à 1577h. Il s'agit là d'une vraie régression sociale.

Nous tenons à vous informer que la première réunion prévue le 20 Octobre a été reportée à notre demande, du fait d'un calendrier surchargé.

Par ailleurs, nous avons appris que notre D.G.S. accompagné de la D.R.H. et d'un adjoint au Maire, visiteront les services à compter du 2 novembre ; afin de "présenter un protocole sur l'A.R.T.T." **qui n'a jusqu'à présent pas encore été négocié** avec les représentants du personnel.

Une prochaine réunion est prévue le 29 Octobre 2015, et d'autres seront très certainement nécessaires.

L'A.R.T.T. ne pourra pas avoir lieu sans un débat, ni sans négociations avec notre organisation syndicale.

Le syndicat F.S.U. n'acceptera pas d'accord unilatéral. Des compensations devront être accordées à TOUS les agents. L'organisation de l'A.R.T.T. devra avoir un impact positif pour les agents.

Par ailleurs, si les négociations n'aboutissent pas, le syndicat F.S.U. n'hésitera pas à rentrer dans l'action. Soyez prêt à vous mobiliser!